



L'Éducation toujours dans le tumulte

Les contractuels poursuivent leur protestation

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3839 - Mercredi 6 avril 2016 - Prix : 10 DA

Christian Gourcuff :

«J'ai découvert un environnement violent dans les stades»

Page 24

Malgré les divergences sur les questions arabes sensibles

L'Algérie tient à ses liens avec l'Arabie saoudite

Page 3

Maintenant que Daech est condamné...

Par Mohamed Habili

Qu'en sera-t-il du djihadisme international une fois que Daech aura été complètement vaincu tant en Irak qu'en Syrie, ce qui à l'évidence ne saurait trop tarder désormais ? Finirait-il par réapparaître sous un nouvel avatar, impossible bien sûr à se représenter par avance, à plus ou moins brève échéance dans quelque partie du monde, peut-être même dans l'un ou l'autre des pays où il a déjà fait parler de lui, bien que l'histoire ne soit guère portée à repasser les mêmes plats ? Ou bien sa débâcle, qui déjà commence en Irak et en Syrie, où tout de même il a pu se tailler un califat sur un imposant territoire, marque le début d'un déclin irréversible ? Au fond, il en est d'un mouvement politico-militaire qui réussit comme de tout ce qui vit et prospère : il voit le jour, grandit, monte en puissance, atteint son apogée, à partir de quoi il passe sur sa pente déclinante qui mène à sa disparition. L'apogée à laquelle lui-même aspirait n'est pas celle qu'il a finalement atteinte, puisque le califat qu'il a pu se forger à cheval sur l'Irak et la Syrie n'était pour lui qu'une étape, qu'un tremplin pour étendre dans un deuxième temps sa mainmise sur tout le monde arabe et musulman, avant de s'emparer du reste de la planète, car le projet de domination mondiale était bien ce qui le faisait courir.

Suite en page 3

Fruit d'avancées thérapeutiques et technologiques

Le réseau de télé-médecine s'installe en Algérie



Le secteur de la Santé en Algérie s'est mis à l'heure des nouvelles technologies de l'information et de la communication avec le lancement, hier, à partir du CHU de Beni Messous, de la télé-médecine.

Page 2

Programme AADL2

L'opération de choix des sites lancée en juillet

Page 4

Du 11 au 16 avril à Constantine

140 éditeurs et distributeurs au salon national du livre

Page 13

Fruit d'avancées thérapeutiques et technologiques

Le réseau de télé-médecine s'installe en Algérie

■ Le secteur de la Santé en Algérie s'est mis à l'heure des nouvelles technologies de l'information et de la communication avec le lancement, hier à partir du CHU de Beni Messous, de la télé-médecine.

Par Louiza Ait Ramdane

La médecine en Algérie fait sa révolution numérique. Le médecin pourra bientôt consulter à plusieurs kilomètres de distance par le biais d'Internet.

Le coup d'envoi de cette pratique médicale a été donné par le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf et la ministre de la Poste et des TIC, Houda Feraoun. Les deux ministres ont mis en exergue le rôle de la télé-médecine qui permet de «raccourcir les distances et d'éviter le transfert des malades du Sud, notamment vers le nord du pays».

Ils ont par ailleurs indiqué que la technique de la télé-médecine entre les centres hospitalo-universitaires (CHU) du nord du pays et les hôpitaux des régions des Hauts Plateaux et du Sud contribuera à l'amélioration de la prise en charge médicale des habitants de ces régions.

L'Algérie dispose de compétences médicales de haut niveau ainsi que d'équipements sophistiqués, a fait savoir le ministre de la Santé qui a ajouté que les responsables du secteur de la Santé doivent veiller à l'organisation et à la coordination afin que les habitants des régions concernées puissent bénéficier de la technique de la télé-médecine. Le ministre a appelé les spécialistes à travailler davantage pour faire marcher ce projet en le généralisant afin de faire de cette opération «une réussite exemplaire».

Il a affirmé que les populations des régions du Sud et des Hauts Plateaux ont grandement besoin de la technique de la télé-médecine. L'accompagnement médical du patient des zones éloignées est une priorité pour le gouvernement, rappelée par la ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf. Cette pratique médicale à distance utilisant les nouvelles

technologies, constitue une réponse intéressante aux défis auxquels est confronté notre système de santé, ajoute Abdelmalek Boudiaf, qui ajoute que cet usage de la télé-médecine, dans le diagnostic, doit être une activité permanente dans le domaine de la santé.

Questionné sur les perturbations fréquentes de la connexion, la ministre des TIC qui a reconnu cette réalité, a indiqué que cet état de fait est dû en premier lieu aux travaux de renouvellement et de maintenance continue du réseau, soulignant que ces perturbations n'auront aucun effet sur le lancement de la télé-médecine, d'autant que cette pratique ne se fera pas toute la journée.

Cette nouvelle pratique médicale à distance utilisant les nouvelles technologies, constitue une réponse intéressante aux défis auxquels est confronté notre système de santé. Cette technique médicale permettra aux citoyens l'accessibilité aux soins de santé à distance. Cela va des transferts des données à l'action directe du praticien sur le patient. Il s'agit d'une liaison entre cinq centres hospitalo-universitaires (CHU), douze établissements publics hospitaliers (EPH) et un site central comme plateforme de pilotage du réseau.

Afin d'assurer une réussite certaine de ce projet, il a été procédé dans un premier temps, au lancement de la présente expérience du réseau type de télé-médecine constitué de l'EPH de Tindouf, et le CHU de Beni Messous. La seconde étape consistera en la généralisation de cette activité aux autres établissements inscrits. Ce prototype est conçu pour offrir d'importants services, notamment en faveur des zones enclavées qui souffrent du problème du transfert des malades et du manque de médecins spécialistes. Il

assurera également les applications de téléconsultations, de téléassistance, de télédiagnostic, de télé-expertise et de formation continue à distance.

En outre les deux ministres ont procédé à la signature d'une convention-cadre portant sur l'inscription de deux nouveaux projets. Le premier portant sur l'élaboration d'un réseau national de télé-radiologie permettant de relier les établissements de santé dotés d'équipements de radiologie mais dépourvus de spécialistes dans ce domaine, au centre de lecture pour analyse des données de l'examen radiologique par des spécialistes. Le deuxième concerne le développement et la mise en place d'un système d'information pour la gestion des pharmacies hospitalières qui sera l'assistant personnel du pharmacien dans toutes ces opérations et décisions. Le développement et la mise en place d'un système d'information de gestion des pharmacies hospitalières permettront d'assurer la traçabilité du circuit du médicament, de l'approvisionnement à sa prise par le malade.

Pour rappel, les premiers pas de la télé-médecine remontent au début des années 2000, date à laquelle le CHU de Beni-Messous avait lancé des formations à distance avec des hôpitaux étrangers. En 2011, le



PH. Soraya/J.A.

ministère de la Santé a conclu une convention avec le département de la Poste et des TIC portant rattachement des cinq CHU du nord du pays avec ceux du Sud et des Hauts-Plateaux.

Plus de 30 000 consultations dans le cadre du jumelage

Plus de 30 000 consultations médicales spécialisées et de 4 000 interventions chirurgicales ont été effectuées dans le cadre du jumelage inter-hôpitaux, a fait savoir le ministre de la Santé,

ajoutant que pas moins de 51 médecins se sont déplacés d'Oran vers la wilaya de Béchar.

Le ministre a indiqué que l'opération de jumelage a enregistré une amélioration depuis son lancement entre les hôpitaux. «Nous avons réalisé un grand travail depuis le déplacement des équipes de médecins spécialistes vers les wilayas du Sud et des Hauts Plateaux, pour une prise en charge réelle et effective des patients», a rappelé le ministre.

L. A. R.

Ooredoo participe au développement de la télé-médecine

OOREDOO apporte son soutien au projet de développement d'une plateforme de télé-médecine en Algérie baptisée «Réseau de télé-médecine Algérie RT.DZ», mise en place par l'Agence Nationale de Promotion et de Développement des Parcs Technologiques (ANPT). La participation de Ooredoo consiste en une contribution financière

destinée à couvrir une partie des coûts de cet important projet du secteur de la santé.

A l'occasion du lancement de cette plateforme technologique le directeur général de Ooredoo, Joseph Ged, a déclaré : «Nous sommes fiers de contribuer à ce projet ambitieux et d'utilité publique au regard de son apport dans l'amélioration de la

prise en charge médicale des citoyens algériens. Ooredoo a tenu à mettre à disposition des moyens financiers afin de faire aboutir ce projet qui va permettre d'alléger considérablement le parcours de soins des patients et accompagner ainsi la transformation digitale dans le domaine de la santé».

L'Éducation toujours dans le tumulte

Les contractuels poursuivent leur protestation

Les enseignants contractuels protestataires ont décidé hier de poursuivre leur marche entamée depuis dix jours, après l'«échec» des négociations avec la tutelle, a indiqué hier leur représentant.

En effet, le maintien du mouvement de contestation des enseignants contractuels de l'Éducation, entamé maintenant depuis des semaines, se poursuit toujours et ce, suite à la deuxième rencontre qui a eu lieu lundi dernier entre la ministre de l'Éducation nationale, M^{me} Nouria Benghebrit et une délégation des représentants de cette catégorie d'enseignants protestataires. Cette entrevue, rappelle-t-on, s'est déroulée sous la base d'une commission mixte installée le même jour au ministère de l'Éducation nationale pour prendre en charge les préoccupations des enseignants contractuels protestataires, notamment la régularisation des salaires et de certaines primes, a-t-on appris auprès du ministère. Avec leur souci majeur d'intégration sans condition aucune, les contractuels protestataires qui sont actuellement dans la ville de Boudouaou (W. de Boumerdès), n'ont pas manqué d'insister sur cette proposition auprès du ministère. Suite à quoi celle-ci leur a été refusée en rappelant, à

cet effet, l'impossibilité du recrutement direct, mettant toutefois en exergue, le nombre d'années d'expérience qui leur servira de bonification. Le représentant des enseignants contractuels, Bachir Saïdi, s'est exprimé pour sa part sur le sujet en disant que «les trois heures de négociations n'ont rien apporté de nouveau», a-t-il déclaré à l'APS. La ministre a par ailleurs, expliqué aussi que la décision de valorisation de l'expérience professionnelle des enseignants contractuels par bonification des points était un énorme effort consenti par la Fonction publique. Par colère et grand mécontentement quant à la non satisfaction de la plateforme de revendications, les enseignants contractuels, préférant continuer leur mouvement de protestation jusqu'à la satisfaction de leurs droits légitimes, dont la principale revendication demeure, pour rappel, le recrutement direct, ont même enclenché une grève de la faim dans le but de faire réagir les autorités. En restant intransigeants sur leurs positions, les contractuels qui semblent déterminés comme jamais, risquent de perturber donc l'atmosphère du concours de recrutement de plus de 28 000 enseignants, qui sera organisé, rappelle-t-on, le 30



PH/D.R.

avril. A ce propos, la ministre a invité, encore une fois, les contractuels participant à la marche de protestation à s'inscrire au plus vite à ce concours national de recrutement, avant la date du 14 avril. Par ailleurs, concernant les autres points de revendications, à savoir la régularisation des salaires dans quelques wilayas et de certaines primes, M^{me} Benghebrit avait installé une commission mixte qui se chargera du règlement de ces problèmes

dans les plus brefs délais, avait déclaré à l'APS le secrétaire général du ministère, Abdelhakim Belabed, au terme de cette dernière réunion. En somme, le bras de fer qui oppose les enseignants contractuels au ministère de l'Éducation, n'est pas près de s'arrêter de sitôt tant que les deux ne trouvent pas un terrain d'entente, en tout cas c'est ce que ces derniers laissent entendre.

Yacine Djadel

Malgré les divergences sur les questions arabes sensibles

L'Algérie tient à ses liens avec l'Arabie saoudite

■ L'Algérie veut préserver ses liens avec l'Arabie saoudite «en dépit des tentatives de parties malintentionnées». A cet effet, le Président Bouteflika a tenu à donner des éclaircissements au roi Salmane sur les positions de l'Algérie concernant des questions sensibles et qu'il ne s'agit en aucun cas de s'opposer aux pays arabes.



Ph/DR

Par Nacera Chennafi

Le message adressé par le Président Bouteflika au souverain saoudien a porté des éclaircissements d'Alger sur les positions de l'Algérie sur les différents dossiers arabes, surtout que sa divergence avec l'Arabie saoudite sur certaines visions a laissé place à un nuage qui s'est installé dans les relations entre les deux pays.

C'est dans ce contexte que le ministre d'Etat, conseiller spécial auprès du président de la République, Tayeb Belaiz, a déclaré lundi soir à Ryadh qu'il était porteur d'un message du Président Bouteflika «apportant des éclaircissements» au souverain saoudien.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le Serviteur des deux Lieux saints de l'Islam, le roi Salmane Ben Abdelaziz Al Saoud, Tayeb Belaiz a indiqué que «d'aucuns pourraient croire à tort que des positions exprimées par l'Algérie à propos de certaines questions sensibles sur la scène arabe, voire régionale, s'opposent à celles de nombre de ses partenaires arabes». En fait, «les positions de l'Algérie trouvent leur essence dans son

legs historique, depuis la guerre de Libération, consacrant le principe de non-ingérence dans les affaires internes d'autres pays», a-t-il soutenu.

Dans ce sillage, le chef de l'Etat ajoute dans son message que la position de l'Algérie émane de «ses Constitutions qui interdisent le déploiement des forces armées algériennes hors des frontières du pays», soulignant que «cela ne les empêche pas de fournir des aides considérables dans d'autres domaines». Une manière pour le Président Bouteflika d'expliquer le refus de l'Algérie de participer à la coalition armée mise en place par l'Arabie saoudite et soutenue par l'Egypte et autres pays pour «combattre le terrorisme», dont la première opération a ciblé les Houtis au Yémen.

Le Président Bouteflika a rappelé, par le truchement de son conseiller spécial, que l'Algérie «s'interdit toute ingérence dans les affaires internes des pays et des peuples et privilégie toujours les solutions politiques pacifiques, tout comme elle rejette la violence qui n'engendre, de son point de vue, que la violence».

Il rappelle aussi que «l'Algérie favorise toujours le règlement des problèmes dans le cadre des canaux internationaux à l'ins-

tar de l'ONU». A ce propos, il revient sur la mauvaise interprétation des positions de l'Algérie en indiquant que «même si d'aucuns croient à tort que certaines positions de l'Algérie sont en porte-à-faux avec celles de pays frères, il ne s'agit nullement de toucher à l'essence même de ses relations avec ces pays». Ainsi, l'Algérie veut garder de bonnes relations avec l'Arabie saoudite et d'autres pays arabes malgré les divergences de positions sur certains dossiers sensibles de la région. M. Belaiz a indiqué avoir transmis au souverain saoudien «les salutations du président de la République et sa satisfaction quant à la qualité des relations qui unissent les deux pays» ainsi que «sa volonté et sa détermination à les promouvoir afin d'englober tous les domaines». Et d'ajouter qu'«il veillait personnellement à ce que ces liens demeurent préservés en dépit des tentatives de parties malintentionnées».

A cette occasion, une invitation a été transmise au souverain saoudien de la part du président de la République à visiter l'Algérie «dans les meilleurs délais» et à laquelle il a répondu favorablement.

M. Belaiz a estimé que la visite prévue du Serviteur des deux

Lieux saints de l'Islam en Algérie constituera «une occasion importante» pour les deux dirigeants d'examiner les principales questions enregistrées au double plan arabe et régional, précisant que les entretiens aboutiront «à des résultats importants à même de renforcer les relations entre les pays arabes et d'assainir le climat à la faveur de la clairvoyance et de l'expérience des deux dirigeants». Il est à noter qu'aucune date n'a été fixée pour cette visite.

Concernant les relations algéro-saoudiennes, M. Belaiz a indiqué avoir abordé, lors de son entretien avec le prince héritier, vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur saoudien, l'Emir Mohamed Ben Nayef Ben Abdelaziz, qui a duré dimanche soir plus de deux heures, «la nécessité d'œuvrer à l'enrichissement et à la concrétisation sur le terrain des liens d'amitié», qualifiant sa visite à Ryadh de «succès».

On peut dire que face à des enjeux géostratégiques l'Algérie ne peut renoncer à ses relations avec l'Arabie saoudite qui a son poids dans le monde arabe, surtout au Moyen-Orient, tout comme l'Algérie en Afrique.

N. C.

Tarif douanier

Le projet d'éclatement entrera en vigueur dans quatre mois

Le projet de révision de la structure du tarif douanier, qui vise à définir le type exact du produit pour appliquer le droit de douane adapté, devra être validé définitivement vers la fin avril et entrera en vigueur dans deux à trois mois au plus tard, a indiqué hier à Alger un responsable à la Direction générale des douanes (DGD).

«Le projet d'éclatement du tarif douanier a été transmis à toutes les administrations concernées, les organisations patronales et autres représentations d'entreprises. Il ne reste pas beaucoup pour le valider d'une manière définitive pour qu'il soit

publié vers la fin avril», a affirmé Mourad Ami, sous-directeur du tarif douanier et de l'origine des marchandises à la DGD.

Ce responsable s'exprimait lors d'une journée technique organisée par la DGD et la Chambre algérienne du commerce et d'industrie (Caci) sur ce dispositif, en vue d'expliquer les enjeux de sa révision mais surtout pour inciter les opérateurs économiques à faire des propositions.

Une fois publié, sur décision du directeur général des Douanes, le texte devra entrer en vigueur dans les deux à trois mois suivant sa publication, a

ajouté M. Ami.

Lancé par l'administration douanière en 2012, le projet d'éclatement du tarif douanier consiste à ajouter deux chiffres à celui-ci pour arriver à 10 contre 8 actuellement.

Le tarif douanier est un code qui sert à «identifier» un produit dans les opérations du commerce extérieur (sa nature, son type, l'objet de son utilisation, etc.) et donc à définir les taxes et droits de douane qu'ils lui sont applicables.

Il s'agit ici, surtout, des produits de l'importation (pour l'application des droits de douane).

En Algérie, la limitation à 8

chiffres de ce tarif ne permettent pas de savoir exactement le type du produit, ce qui induit un manque de précision dans les statistiques du commerce extérieur, explique-t-on lors de cette rencontre à laquelle ont assisté des représentants d'associations professionnelles, des chefs d'entreprise, des transitaires et des commissionnaires en douane.

Aussi, le fait que certains produits ne sont pas identifiés dans leur juste catégorie et objet d'utilisation fait qu'ils subissent des droits de douane qui ne devraient pas leur être appliqués.

Lamia G.

LA QUESTION DU JOUR

Maintenant que Daech est condamné...

suite de la page Une

Tout indique que son heure de gloire est derrière lui, qu'il est sur le déclin, sans aucune possibilité pour lui de redresser son cours avant de repartir à l'assaut du ciel. Au terme de cette année, et au plus tard sinon, à la fin de la suivante, il se sera désintégré. Il est donc légitime de se projeter dès à présent dans l'après-Daech, et de se demander si son apogée le concerne en propre ou si elle est celle du djihadisme international non plus seulement sous telle forme, mais en soi, dans son ensemble, dans son essence plutôt. Toutes proportions gardées, une question similaire s'était posée en Algérie dans la deuxième moitié des années 1990, lorsque la défaite du terrorisme islamiste était devenue inéluctable. On se demandait alors quelles en seraient les conséquences sur le paysage politique, maintenant qu'une de ses composantes principales, l'islamisme radical, avait joué le tout pour le tout et perdu. Deux possibilités se présentaient à l'esprit : soit que l'échec de l'islamisme radical profite à une forme plus modérée du même courant politique, soit que toutes ses tendances en pâtissent au contraire. C'est la deuxième hypothèse qui s'est révélée être juste. En l'espèce, la tendance modérée de cette mouvance était représentée par Hamas, le parti créé par Mahfoud Nahnah. Celui-ci s'attendait à devenir le recours, le creuset dans lequel allait se fondre désormais le gros de la mouvance islamiste. Il n'en a rien été. Une défaite historique d'un courant politique déteint sur toutes ses tendances, elle n'en épargne aucune, ainsi qu'on peut s'en rendre compte sur l'exemple algérien. Si les révolutionnaires algériens avaient perdu la guerre d'indépendance, ce ne sont pas les assimilationnistes qui en auraient profité, mais bien l'autre camp, le colonialisme français. C'est la même logique qu'il faut s'attendre à voir à l'œuvre dans le cas de Daech, l'extrémisme islamiste dans son état suprême. Or le courant islamiste est dans l'ensemble de ses tendances la forme prise par la contre-révolution dans nos pays. Que lui-même se définisse comme révolutionnaire, et qu'il le soit effectivement par les moyens qu'il a employés pour arriver à ses fins, ne devrait par faire oublier que son projet politique est lui, en revanche, tout ce qu'il y a de plus moyenâgeux. Sa défaite ouvre le champ non pas à ses tendances modérées mais bien à ses opposants radicaux.

M. H.

Wilaya d'Alger 3 600 infractions commerciales enregistrées en un mois

PLUS de 3 600 infractions commerciales ont été enregistrées au niveau des différents espaces commerciaux de la wilaya d'Alger durant le mois de mars dernier, indique un bilan de la direction du commerce de la wilaya.

3 657 infractions commerciales ont été enregistrées en mars dernier dans la wilaya d'Alger, précise la direction du commerce sur son site internet, ajoutant que 1 435 procès-verbaux ont été rédigés à cet effet.

Les agents de contrôle ont procédé durant la même période à 13 429 interventions en matière de contrôle et de répression de la fraude, relève la même source qui précise que 3 169 cas concernent les infractions commerciales et 488 autres cas concernent la répression de la fraude.

A cet effet, 484 procès-verbaux concernent les contraventions liées au non-affichage, 401 procès-verbaux concernent l'activité commerciale parallèle et 395 procès-verbaux pour la commercialisation de produits présentant un danger pour le consommateur.

Par ailleurs, 75 commerces ont été fermés dont 68 pour activité illégale et 6 pour risque alimentaire.

La valeur de la marchandise saisie a été estimée, selon la même source, à plus de 1,5 million de DA alors que la marchandise non facturée a été estimée à plus de 27 millions de DA, outre les produits saisis pour non-respect des prix appliqués, estimés à 2 millions de DA.

La direction du commerce de la wilaya d'Alger a également recensé durant la période allant de 15 au 21 mars dernier, 137 marchés informels dans lesquels activent 4 000 commerçants.

Il est à rappeler que la wilaya d'Alger compte plusieurs espaces commerciaux dont 79 marchés de détail, 51 marchés de proximité ainsi que 4 zones d'activité à El-Djorf (Bab Ezzouar), El-Hamiz, Gué de Constantine et Jolie vue.

La wilaya d'Alger compte également 390 commerces auxquels s'ajoutent 53 grandes surfaces et 18 hypermarchés. Par ailleurs, les agents de contrôle relevant de la même direction et répartis sur 374 groupes, supervisent l'activité de 6 abattoirs de viandes rouges et 53 abattoirs de viandes blanches.

Les opérations de contrôle concernent 17 000 commerçants par mois alors que le direction du commerce de la wilaya prévoit le contrôle de l'activité de 200 000 commerçants en 2016.

(APS)

Programme AADL2

L'opération de choix des sites lancée en juillet

■ L'opération de choix des sites des logements pour les souscripteurs au programme de location-vente AADL 2 sera lancée en juillet prochain, a annoncé mardi le directeur général de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL), Tarek Belaribi.

Par Maya T.

« **V**u le nombre très important de souscripteurs d'AADL 2, et pour mieux se préparer sur les plans humain et matériel, le choix des sites sera pour la première semaine ou la première quinzaine du mois de juillet », a-t-il déclaré sur les ondes de la Radio nationale.

« Pour les souscripteurs de AADL 2, il y aura quelques wilayas où il n'y a pas de souscripteurs AADL 1, on passera aux pré-affectations et au choix des sites puis à la remise des clés d'ici à la fin de l'année », a précisé M. Belaribi. Selon le même responsable, l'agence se penche actuellement sur la remise des pré-affectations et sur le paiement de la troisième tranche du prix du logement pour les souscripteurs de l'ancien programme (2001-2002). « La cadence de réception des souscripteurs pour le paiement de la troisième tranche a augmenté de 300 souscripteurs/jour à 700/jour au niveau d'Alger », a-t-il précisé, ajoutant que le nombre total des souscripteurs concernés par les décisions de pré-affectations AADL 1 au niveau national est de 40 000 dont 20 000 à Alger.



Ph. DR

L'AADL a entamé récemment la remise des clés à 600 souscripteurs AADL 2 de la wilaya d'Annaba, a-t-il rappelé.

Selon lui, il y a 80 000 souscripteurs à l'ancien programme au niveau national dont 66 000 à Alger, soulignant d'autre part que 185 000 unités sont actuellement

en cours de réalisation dont 93 000 à Alger. « Tous les projets AADL lancés en 2013 doivent être achevés en 2016 et couvrir pratiquement les souscripteurs », a-t-il insisté. M. Belaribi a noté, d'autre part, que 39 512 recours de demandeurs de logements AADL ont été réceptionnés au

niveau de l'agence, dont 15 519 restent encore à étudier.

Il a indiqué que parmi ces recours, traités par une commission nationale ad hoc, 10 000 recours ont été rejetés « parce que ne présentant pas des documents fiables les justifiant ».

M. T./APS

Oran

Entrée en service de la nouvelle gare routière «El Bahia»

La nouvelle gare routière «El Bahia» d'Oran, sise au niveau du 3^e boulevard périphérique est entrée en service mardi, a-t-on constaté.

En parallèle, des opérations de démolition ont touché les deux anciennes gares routières de Yaghmoracen et d'El Hamri dont les bus ont été transférés vers la nouvelle gare.

La cérémonie d'inauguration a été présidée par le wali d'Oran, Abdelghani Zaalane, qui a donné le coup d'envoi à l'exploitation de cette infrastructure qui devra assurer des rotations (aller-retour) vers plus de 400 destinations à travers le territoire national.

Gérée par la Sarl «Sogecar-Oran», cette nouvelle gare a été réalisée à haï Dhaya (ex-Petit lac) sur une superficie de sept hectares.

Un budget de 950 millions de dinars dans le cadre du Calpiref a été nécessaire pour la réalisation de cette nouvelle infrastructure, conçue dans les normes internationales en matière d'accueil des usagers.

La gare routière est dotée de trois blocs (A, B et C) disposant chacun de grands espaces pour le stationnement des autocars, selon le programme des destinations, ainsi que deux grands parkings, l'un pour le stationnement des taxis et l'autre pour les particuliers.

Chaque bloc de cet ensemble est doté d'une salle d'attente spacieuse, de guichets pour la vente des tickets informatisés, de locaux commerciaux, de consignes à bagages, d'une salle de prière et autres commodités.

Selon les informations fournies au wali d'Oran lors de l'inauguration, la gare routière «El Bahia» emploie 250 agents entre guichetiers, agents de sécurité, administrateurs et personnel d'entretien.

A noter que près de 50 agents s'occupent de la sécurité et l'orientation des voyageurs.

En outre, un hôtel destiné aux passagers est prévu sur le même site. Selon les estimations, plus de 2 millions de voyageurs devront transiter par cette nouvelle gare routière, qui accueille 182 transporteurs gérant quelque 5 000 bus, a-t-on indiqué. Concernant les destinations, 18 lignes longs trajets, 16 lignes de courts trajets Oran-Est et 16 autres lignes de courts trajets Oran-Ouest sont prévues.

Cette nouvelle gare routière a été réalisée dans le cadre de l'application du plan de transport de la wilaya d'Oran. Cela permettra aux quartiers d'El Hamri et de Yaghmoracen de mieux respirer, notamment avec des projets d'espaces de détente et de loisirs, ainsi que des infrastructures sportives qui y seront implantées. Il s'agit également de lever la pression sur le centre d'Oran, a souligné le wali lors des opérations de démolition des anciennes gares routières. L'espace récupéré à El Hamri sera transformé en espace vert et de détente et aires de jeux pour enfants, a-t-il indiqué et que l'espace récupéré à Yaghmoracen servira à la réalisation d'une piscine et d'une salle omnisports.

Pour rappel, l'entrée en service de la gare routière de transport de voyageurs «El Bahia» d'Oran, prévue la semaine dernière, avait été reportée par les services de la wilaya.

Cette mesure a été prise sur instruction des autorités locales, afin de réunir toutes les conditions nécessaires pour assurer un service public de qualité aux usagers au niveau de cette importante gare-relais, selon un communiqué de la wilaya.

Ce report est intervenu à la suite de la visite d'inspection qu'a effectuée sur site, mardi dernier, le wali, pour s'enquérir de visu si cette infrastructure est en mesure d'accueillir convenablement les usagers.

Sidi Bel-Abbès : Réception du projet du tramway au dernier trimestre

Le projet du tramway en cours de réalisation à Sidi Bel-Abbès sera réceptionné au «courant du dernier trimestre de l'année en cours», a-t-on appris du directeur des transports de la wilaya, Boumedienne Riad.

Le même responsable a indiqué que les travaux avancent selon le plan établi et ne connaissent aucun retard et cet important projet sera réceptionné dans les délais impartis à la société de réalisation turque, à savoir le quatrième trimestre de l'année en cours.

Le taux d'avancement des travaux est estimé à plus de 70% pour l'aménagement du tracé et à 90% pour les ouvrages d'art, a signalé le même responsable ajoutant que le rythme des travaux peut avancer entre 10 et 15 % par mois.

Un rythme jugé bon et il ne reste que l'aménagement extérieur qui nécessite seulement deux mois et ne devra pas influencer sur l'opération de réception du projet, a-t-il souligné indiquant que les rames du tramway seront réceptionnées dans les prochains jours.

Concernant la distance du tracé du tramway, le chef du projet Benziane Laid a indiqué que celle-ci sera réduite de 17,8 à 14,5 kilomètres et qu'une première sillonnera un parcours de 6 km du côté nord en juin prochain, à partir de la cité Sidi Ameur jusqu'au centre de maintenance du tramway.

A rappeler que les travaux de réalisation du tramway de Sidi Bel-Abbès ont été lancés en août 2013 pour une enveloppe de 32,2 milliards DA et ont généré 2 700 postes d'emploi.

Younès F.

Lait

La facture d'importation en baisse de moitié

■ La facture d'importation du lait a reculé à 141,55 millions de dollars en janvier et février 2016 contre 250,88 millions de dollars en janvier-février 2015, soit une baisse de 43,58% a-t-on appris auprès des Douanes.

Par Salem K.

Les quantités importées de lait en poudre, crèmes de lait et matières grasses laitières, utilisées comme intrants dans la filière laitière, ont également baissé de 31,41%, passant à 55 473,86 tonnes (t) en janvier-février derniers contre 80 872,19 t sur les deux premiers mois de l'année 2015, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis).

Les prix à l'importation des poudres de lait étaient en recul de 40% en 2015, passant à 2 800 dollars/tonne contre 4 800 dollars/tonne une année auparavant.

Afin de réduire les importations de ce produit subventionné et promouvoir la filière lait, de nouvelles mesures ont été décidées par le gouvernement en faveur des éleveurs et des opérateurs de ce secteur en augmentant la subvention du lait cru et en encourageant l'investissement dans la production laitière et de l'alimentation.

Le gouvernement a décidé



Ph. > D. R.

que le prix de référence du litre de lait cru de vache soit fixé à 50 DA, à savoir 36 DA le prix de cession du lait cru aux laiteries et 14 DA de subvention de l'Etat, contre respectivement 34 DA et

12 DA auparavant. En réponse à la préoccupation des éleveurs relative à l'accès à l'aliment de bétail et à la régulation du marché de ce produit, il a été décidé d'approvisionner directement les

éleveurs en matière de son (résidu de mouture de blé). D'autres mesures de facilitation à moyen terme ont été prises par le gouvernement afin d'asseoir une stratégie de relance de la filière

lait. Il s'agit notamment de l'accès des professionnels de la filière lait au foncier agricole pour leur permettre d'investir en amont de cette filière et concourir au développement des grandes cultures (céréales et fourrages). Les pouvoirs publics ambitionnent, dans ce cadre, de promouvoir la création de fermes modernes intégrées pour l'élevage bovin laitier et la production de céréales et de fourrages dans le cadre de contrats-programmes.

Il s'agit aussi d'encourager l'utilisation du crédit de campagne «R'fig» pour investir dans la production des fourrages, tandis que les coopératives des éleveurs seront incitées à recourir à l'exploitation des périmètres irrigués, notamment dans les Hauts-Plateaux et le Sud.

Safy T.

S. K./APS

Prix

Le pétrole sous pression avant la réunion de Doha

Les prix du pétrole étaient toujours sous pression hier en cours d'échanges européens, dans un marché où la perspective d'un gel coordonné de la production devient de moins en moins probable.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin valait 37,44 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en repli de 25 cents par rapport à la clôture de lundi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en mai perdait 20 cents à 35,50 dollars. Les cours du Brent et du WTI, qui

ont débuté la semaine dans le rouge au cours d'une séance particulièrement volatile, semblaient de nouveau hésiter sur la marche à suivre mardi, les investisseurs digérant les derniers propos de l'Arabie saoudite en amont de la réunion prévue le 17 avril à Doha et attendant en outre d'en savoir plus sur le niveau des stocks américains de brut.

Le Brent comme le WTI ont en effet signé mardi en début d'échanges européens de nouveaux plus bas en un mois à respectivement 37,27 dollars et 35,24 dollars.

Le prince Mohamed Ben Salmane, vice-prince héritier et numéro trois de l'Arabie

saoudite, avait prévenu dans un entretien à l'agence Bloomberg que le royaume, membre dominant de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), ne gênerait sa production que si les grands producteurs faisaient de même.

Les investisseurs étaient par ailleurs attentifs ce mardi aux estimations sur l'état des réserves de brut aux Etats-Unis de l'association professionnelle American Petroleum Institute (API), avant les chiffres officiels du département américain de l'énergie (DoE) attendus mercredi.

Changes

L'euro toujours en baisse face au dollar

L'euro perdait un peu de terrain face au dollar hier, en l'absence de données économiques majeures permettant d'influer sur les cours, les cambistes restant focalisés sur les récents commentaires prudents de la Réserve fédérale américaine (Fed). L'euro valait 1,1374 dollar contre 1,1394 dollar lundi. La monnaie européenne baissait face à la devise nippone, à

125,59 yens contre 126,79 yens lundi soir. Le dollar aussi perdait du terrain face à la devise japonaise, à 110,44 yens – tombant à 110,30 yens, son niveau le plus faible depuis fin octobre 2014 – contre 111,28 yens la veille. Le dollar restait lesté par les déclarations de la semaine dernière de la présidente de la Fed, Janet Yellen, qui a prévenu que la banque centrale américaine ne

se presserait pas pour relever ses taux lors des prochains mois, alors qu'une telle normalisation profiterait au dollar. La hausse des taux d'intérêt américains rend le dollar plus rémunérateur et donc plus attractif pour les investisseurs, alors le report d'une telle action tend à peser sur le dollar. Dans ce contexte, les cambistes vont diriger leur attention aujourd'hui vers les

minutes de la dernière réunion du Comité de politique monétaire de la Fed (FOMC) qu'ils décortiqueront en quête d'indices sur la trajectoire à prévoir pour les taux d'intérêt américains. De son côté, l'euro était mis sous pression hier par la publication d'un indicateur décevant en Allemagne, avec la forte baisse inattendue des commandes passées à l'industrie allemande en

février par rapport à janvier, de 1,2% selon un chiffre provisoire.

La monnaie unique européenne restait cependant proche d'un plus haut depuis mi-octobre dernier atteint vendredi face au dollar (1,1438 dollar pour un euro).

La livre britannique se stabilisait face à la monnaie unique européenne, à 79,90 pence pour un euro, et baissait face au dollar, à 1,4232 dollar pour une livre.

La devise suisse montait face à l'euro, à 1,0899 franc pour un euro, et se stabilisait face au dollar, à 0,9584 franc pour un dollar.

La monnaie chinoise s'appréciait face au dollar, à 6,4734 yuans pour un dollar, contre 6,4818 yuans vendredi. La devise chinoise ne s'était pas échangée lundi en raison d'un jour férié en Chine. L'once d'or valait 1 232,88 dollars, contre 1 219,75 dollars lundi soir.

R. E.

Yanis F.

M'sila

1,1 million de litres d'huile d'olive produits

La production d'huile d'olive pour la saison 2016-2017 dans la wilaya de M'sila a atteint 1,1 million de litres, a-t-on appris hier auprès de la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya.

Le volume produit est en accroissement de 100 000 litres par rapport à celui réalisé la saison dernière, a souligné la même source, attribuant cette évolution au développement

de l'activité de trituration, notamment. Les services agricoles dans la capitale de la Hodna ont également expliqué la hausse dans la production oléicole par l'entrée en production, cette année, de plusieurs oliveraies nouvelles, précisant que plus de 80% de cette production est triturée par quatre huileries localisées dans le territoire de la wilaya. Il est à rappeler que la production

d'huile d'olive à M'sila a connu, ces dernières années, une nette augmentation, passant de 100 000 litres en 2000 à plus d'un million de litres actuellement. Pas moins de 200 postes d'emploi temporaires ont été créés au bénéfice de jeunes de régions rurales, à la faveur de la campagne de cueillette en cours, ont encore ajouté les services agricoles.

Tissemsilt

Baisse sensible de la quantité collectée de lait cru

■ Cette régression est justifiée par le retrait d'un important nombre de jeunes éleveurs de bovins de l'opération de collecte de lait pour inexpérience, ainsi que celui du groupe de la wilaya de Médéa.



Par Hamza Ch.

La quantité de lait de vache collectée a enregistré une baisse sensible dans la wilaya de Tissemsilt en 2015, a-t-on appris de l'inspecteur vétérinaire de la wilaya.

En marge d'une journée d'information sur les mesures incitatives mises en place par l'Etat pour développer la filière lait, Hocine Ould Amara a indiqué que la quantité de lait de vache cru collectée en 2015 a atteint plus de 994 000 litres, soit une baisse de 150 000 litres par rapport à 2014.

Le même responsable a justifié cette régression par le retrait d'un important nombre de jeunes éleveurs de bovins de l'opération de collecte de lait pour inexpérience, ainsi que celui du groupe de la wilaya de Médéa.

Pas moins de 57 éleveurs activant dans les wilayas de Tissemsilt, Tiaret et Médéa ont participé à la collecte de cette quantité l'année dernière outre cinq groupes de Tissemsilt et Tiaret.

Le vétérinaire de wilaya a estimé que la quantité de lait cru collectée est insuffisante eu égard au nombre important de vaches laitières, soit

plus de 8 000 têtes. La quantité de lait collectée dans la wilaya connaîtra cette année une hausse avec l'adhésion prochaine de 10 nouveaux éleveurs qui ont bénéficié de crédits au titre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) et l'entrée en vigueur de nouvelles mesures visant à promouvoir cette filière agricole.

Dans le but de développer la production du lait cru, la direction des services agricoles a prévu un programme ambitieux portant notamment sur l'extension des superficies réservées à la produc-

tion fourragère à 4 000 hectares à l'horizon 2019 et le soutien aux éleveurs, notamment par l'aménagement des espaces destinés à l'élevage (étables), en plus de l'information sur les mécanismes de soutien mis en place par l'Etat aux adhérents à la collecte de lait. Cette journée de vulgarisation, initiée par la DSA en collaboration avec la chambre d'agriculture de la wilaya, a ciblé des éleveurs de bovins affiliés à l'opération de collecte de lait pour leur expliquer les mesures incitatives mises en place par l'Etat pour développer la filière lait.

Hamza Ch.

Ouargla Création prochaine d'une école supérieure polytechnique

UNE ÉCOLE supérieure polytechnique va être créée l'année prochaine et viendra renforcer les structures de l'Université Kasdi-Merbah de Ouargla, a-t-on appris mardi auprès du rectorat.

Le recteur de l'Université, Ahmed-Boutarfaya, a fait part du lancement au titre de l'année universitaire 2015-2016 et en prévision de l'ouverture de cet établissement, premier du genre dans le Sud du pays, de classes préparatoires dans les filières des sciences et des technologies.

D'une capacité d'accueil de 2 000 places pédagogiques, cette future école sera consacrée, une fois opérationnelle, à l'enseignement des spécialités de l'ingénierie de l'eau, l'ingénierie pétrolière et le génie-chimique, susceptibles de contribuer au développement économique et de satisfaire les besoins du marché de l'emploi dans la région, a-t-il expliqué.

Cet établissement devra consolider les acquis déjà réalisés ces dernières années dans la wilaya, à l'instar de la faculté de médecine, de l'institut de technologie et de l'école normale supérieure.

L'université de Ouargla, dont le premier noyau avait été créé en septembre 1987 en tant qu'école normale, a été hissée en 1997 comme centre universitaire puis en 2001 au rang d'Université avec trois facultés. Elle est restructurée en 2013 pour comprendre 10 facultés. Ses effectifs sont passés de 139 étudiants en 1987 à 28 000 étudiants actuellement, encadrés par près de 1 200 enseignants. L'université Kasdi-Merbah compte également diverses structures socio-pédagogiques, dont 10 cités universitaires hébergeant 12 894 étudiants.

R. R.

Béchar

Renforcement des infrastructures de la commune de Meridja

Des projets de développement pour le renforcement des différentes infrastructures de la commune de Meridja (64 km au sud de Béchar) ont été concrétisés ou sont en cours au bénéfice de cette collectivité. Cette commune frontalière à vocation pastorale et qui a entamé un processus de développement de son potentiel agricole a bénéficié, au titre du programme de développement communal (PCD), d'une enveloppe de plus de 61 millions DA pour le financement de 19 opérations, dont 7 viennent d'être finalisées, notamment en matière d'amélioration du cadre urbain, indiquent des responsables de cette collectivité.

Dans le même domaine, le fonds commun des collectivités locales a accordé à cette commune une subvention de plus de 600 millions DA pour la poursuite des opérations d'amélioration du cadre de vie, tant des habitants du chef-lieu de commune que ceux des zones rurales dépendant administrativement d'elle, a-t-on signalé.

En matière de renforcement des infrastructures de stockage et d'alimentation en eau potable de la population, un financement de plus de 11 millions DA a été dégagé sur le programme sectoriel décentralisé (PSD) pour la réalisation des études de deux châteaux d'eau de 500 m³ chacun, pour une alimentation permanente des foyers.

Les travaux de ces deux ouvrages hydrauliques seront lancés dès la finalisation de leurs études prévues avant la fin de 2016, selon la direction de wilaya du secteur des ressources en eau.

Le processus de développement du potentiel agricole de cette région située à proximité du barrage de Djorf Ettorba a été renforcé en 2015 par la plantation sur 15 hectares de différentes espèces d'arbres et essences végétales pour un montant de 15 millions DA dégagés par le secteur des forêts, au titre des programmes de développement du couvert végétal et aussi pour la création d'un

microclimat propice aux activités agricoles, a-t-on signalé à la Conservation locale des forêts. Ce secteur a aussi réalisé un système d'irrigation de goutte-à-goutte au profit des agriculteurs d'un périmètre de mise en valeur des terres sahariennes, sur une surface de 41 hectares, pour un coût de plus de 6 millions DA, de même qu'il a été procédé à l'attribution de cinq kits solaires à des éleveurs, a-t-on signalé.

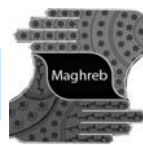
Une opération de réalisation d'un réseau d'électrification agricole sur plus de 11 km a été menée récemment, pour développer l'agriculture dans cette collectivité qui a été marquée ces quatre dernières années par la plantation de plus de 5 000 oliviers sur 25 hectares, au titre d'un programme de mise en terre de 10 250 oliviers sur une surface globale de 125 hectares dont a bénéficié la daïra de Kenadza dont dépend la commune de Meridja.

Il a été, en outre, procédé à la mise en terre de 70 000 plants adaptés au climat

saharien et ce, sur un linéaire de 70 km, dans le cadre de la mise en place de brise-vent au niveau des zones pastorales et agricoles. Meridja a aussi pu satisfaire la demande de logements par la réalisation de 190 unités relevant du programme de l'habitat rural et ce, pour un coût de 144 millions DA, et a bénéficié d'un quota de 50 logements de type public locatif, réalisé en 2014 pour plus de 137 millions DA, en plus de la réhabilitation de 20 unités inscrites au titre de la réhabilitation de l'habitat précaire, a-t-on fait savoir.

La commune sera prochainement dotée d'une zone d'extension touristique de 80 hectares, qui constitue un moyen de drainage des investissements publics et privés pour la promotion et le développement des activités touristiques dans cette région à fortes potentialités et qui s'apprête en 2017 à réceptionner un ambitieux projet de station de sports nautiques sur l'une des berges du barrage de Djorf Ettorba.

Amine F.



Libye

Le Conseil présidentiel examine les problèmes des municipalités

■ Le président du Conseil présidentiel du gouvernement d'union nationale, Fayaz al-Sarradj, a examiné, avec les maires de différentes régions de la Libye, les problèmes auxquels les municipalités du pays sont confrontées, et ce, dans le cadre des réunions entamées par le Conseil avec les institutions souveraines et les autorités locales de plusieurs villes du pays.

Par Ihsane Gh.

Selon l'agence de presse PANA, le Conseil présidentiel libyen a discuté des problèmes que rencontrent les municipalités qui «se plaignent principalement d'un manque de potentiel», a indiqué le vice-président du Conseil, Moussa al-Kouni, assurant que «nous allons travailler pour surmonter ces difficultés et leur donner les pouvoirs nécessaires afin que la municipalité fournisse les meilleures prestations aux citoyens».

La réunion a regroupé les maires des municipalités de Misrata, Zliten, Massallata, Tripoli, Khomes, al-Choueief, Barack al-Chat, Wadi al-Chat, al-Gardha Chat, Wadi al-Bawanis, Bent Billa, Murzuk, Wadi Atba, Zouara, Regdaline, al-Jmeil, Ajeilat, Sabratha, Sorman, Zaouia-ouest, Zaouia-sud, Ghat, Gasr al-Akhyar, Tarhouna et le Conseil local de Syrte, a précisé PANA.

Depuis son arrivée dans la capitale Tripoli mercredi dernier, le Conseil présidentiel du gouvernement de réconciliation

nationale continue de tenir des réunions avec divers représentants des institutions souveraines, et les autorités locales de différentes villes et régions du pays. Plusieurs conseils municipaux ont proclamé leur soutien et leur approbation du Conseil présidentiel du gouvernement de réconciliation nationale, demandant à celui-ci d'accélérer le règlement des problèmes des citoyens et le retour des personnes déplacées ainsi que l'activation de l'armée, de la police et des autres organes de contrôle dans les plus brefs délais, en plus de la lutte contre le terrorisme, selon la même source.

Par ailleurs, d'éventuelles rencontres sont prévues entre les membres du Conseil présidentiel libyen et les responsables de l'armée en vue de concertations sur «le rôle et les prérogatives en matière de défense et de sécurité», a-t-on fait savoir.

De plus, les efforts se poursuivent en Libye pour organiser la tenue d'une séance du parlement légal à Tripoli et non à Tobrouk pour la tenue d'une séance pour un vote de confiance au gouvernement d'union



Ph : DR

national. En parallèle, le Conseil présidentiel a exprimé sa volonté de se déplacer à Tobrouk pour rencontrer les parlementaires, qui n'ont pas, jusque-là, répondu aux invitations du Conseil pour investir le gouvernement d'union nationale de leur confiance.

Gel des comptes de plusieurs organismes publics

Le Conseil présidentiel du gouvernement libyen a ordonné, dans un décret, le «gel des comptes bancaires des ministères et des organismes publics financés par le Trésor public, à l'exception des comptes portant sur les salaires», rapportent plusieurs médias.

D'après le texte du décret, «la Commission formée par le Conseil présidentiel du gouvernement, dirigée par Fathi Al-Majbari, est chargée de libérer les comptes mentionnés, après réception d'une demande formulée en ce sens, par la partie

concernée».

Le Conseil présidentiel du gouvernement libyen de consensus, avait annoncé, lundi dernier dans un communiqué, le début de son transfert vers Tripoli afin d'accomplir sa mission sur place.

Depuis cette annonce, le gouvernement de Fayaz al-Sarradj continue de rallier des soutiens à l'intérieur de la Libye ainsi qu'à l'extérieur.

Dans ce sens, la Banque centrale libyenne (BCL) et la Compagnie nationale de pétrole (NOC) ont annoncé dimanche leur soutien au gouvernement d'union nationale en Libye. Ce ralliement de deux des principales institutions économiques intervient cinq jours après l'arrivée à Tripoli du Chef du gouvernement d'union Fayez al-Sarradj, et de plusieurs ministres.

Dans un communiqué publié dimanche, la BCL «salue» l'arrivée du gouvernement d'union «et les résolutions du Conseil de sécurité» de l'ONU. «Nous tra-

vailons avec le Premier ministre (Fayez) al-Sarradj et le Conseil présidentiel pour dépasser nos divisions», a indiqué, de son côté, Mustafa Sanalla, P-DG de la NOC, dans un communiqué sur le site officiel de la compagnie.

Le Conseil de sécurité de l'ONU avait salué à l'unanimité vendredi l'installation du gouvernement d'union. Ses 15 pays membres avaient aussi renouvelé leur appel aux Etats à «cesser de soutenir ou d'avoir des contacts officiels avec les institutions parallèles qui prétendent être l'autorité légitime mais sont en dehors de l'accord politique libyen» signé en décembre dernier sous l'égide des Nations unies.

I. Gh.

Diplomatie Tunis annonce la réouverture de son ambassade en Libye

LA TUNISIE a annoncé lundi la réouverture de son ambassade et de son consulat à Tripoli, à la faveur de l'installation dans la capitale libyenne du gouvernement d'unité nationale de Fayez al-Sarradj. «A la suite de l'installation du gouvernement d'unité nationale à Tripoli, et dans le cadre du souci de soutenir le processus politique en Libye (...), la Tunisie annonce la réouverture de ses délégations diplomatique et consulaire», a indiqué dans un communiqué le ministère des Affaires étrangères. Cette décision vise à soutenir les Libyens dans «leur effort pour retrouver la sécurité et la stabilité», et répond au «souci permanent de servir les intérêts des Tunisiens résidant en Libye», poursuit le texte. La Tunisie avait fermé son ambassade à Tripoli en 2014, année de la prise de contrôle de la capitale par des milices. Elle avait un temps ouvert son consulat en 2015, avant de revenir sur cette décision, à la suite de l'enlèvement de dix de ses fonctionnaires. R. M.

Victimes au Sahara occidental

Appel à une stratégie de prise en charge matérielle et psychologique

Plusieurs organisations internationales et des représentants de la société civile au Sahara occidental ont estimé, lundi, impératif de mettre en place une stratégie internationale pour apporter une aide sociale, matérielle et psychologique aux victimes des mines au Sahara occidental et garantir leur insertion au sein de la société.

Lors d'une conférence organisée au ministère de la Culture sahraoui à Rabouni (camps des réfugiés sahraouis) à l'occasion de la Journée mondiale sur la sensibilisation aux dangers des mines sous le thème de «Lutte contre les mines, une action humanitaire», le secrétaire général de l'Association sahraouie des victimes des mines, Aoula Lahbib, a insisté sur la nécessité de «trouver des mécanismes internationaux susceptibles de contribuer à la prise en charge matérielle et psychologique des victimes des mines posées par l'occupant marocain».

Il a exhorté les organisations et associations internationales à «apporter tout leur soutien matériel» à cette catégorie frappée par une série de drames que vit le peuple sahraoui «en raison d'une guerre dont il n'est

nullement responsable». Il a souligné, à ce propos, que l'Association assurait la prise en charge médicale à certains blessés en leur procurant les appareils de prothèse et les visites des victimes dans le but d'alléger leurs souffrances et garantir leur insertion au sein de la société à travers leur implication dans des projets comme l'ouverture de locaux commerciaux ou d'élevage en collaboration avec nombre d'organisations internationales humanitaires, notamment celles relevant de l'Union européenne (UE).

De son côté, la directrice du bureau du Comité international de la Croix-Rouge, Naima Layal, a mis l'accent sur l'importance de la sensibilisation aux dangers des mines à travers l'association de l'«ensemble des acteurs internationaux et de la société civile afin d'alléger l'impact des retombées de ces engins de la mort».

Elle a indiqué que le centre du Chahid Chérif Barabouni de rééducation et de prise en charge des victimes des mines, placé sous la supervision du comité en coordination avec les autorités locales, compte 14 rééducateurs du Sahara occidental qui tra-

vailent en étroite collaboration avec les spécialistes algériens.

Le centre a été transféré vers la ville de Rabouni pour faciliter le transport des victimes.

Le centre veille à prendre en charge la rééducation fonctionnelle et assurer les soins aux personnes blessées et la pose d'appareils de prothèse.

M^{me} Layal a rappelé, à cet effet, la prise en charge de 200 victimes, outre les soins apportés à près de 800 personnes handicapées. Le centre, a-t-elle dit, a entamé récemment et en collaboration avec les ministères sahraouis des visites aux victimes dans les différentes wilayas sahraouies en vue d'un meilleur suivi des victimes.

La représentante de l'Organisation de l'aide populaire norvégienne, Fatma Mohamed Essaadi, qui supervise depuis 2012 la mission de déminage des territoires libérés à Bir Lahlou, a réitéré la détermination de l'organisation à nettoyer les sols sahraouis de ces engins, souhaitant l'élargissement de sa mission aux autres wilayas.

Safia T.

«Panama papers»

Plusieurs pays ouvrent des enquêtes pour blanchiment

■ Plusieurs pays ont ouvert des enquêtes pour blanchiment dans la foulée des révélations de l'opération «Panama papers» qui lève le voile sur un vaste système d'évasion fiscale impliquant de hauts responsables politiques, sportifs ou milliardaires.

Par Ali O.

Séisme politique en Islande, lancement d'enquêtes en France, en Espagne et en Australie, indignation de la Russie, démentis en cascade : les répercussions de la divulgation par une centaine de journaux dans le monde de quelque 11,5 millions de documents provenant du cabinet d'avocats panaméen Mossack Fonseca ont été immédiates. La justice panaméenne a annoncé lundi soir l'ouverture d'une enquête sur les «faits décrits sous l'appellation "Panama papers"», qui devra établir si des infractions ont été commises, par qui, et identifier les éventuels dommages financiers. Le gouvernement de ce pays, régulièrement mis en cause pour l'opacité de son système financier, avait assuré dimanche qu'il «coopérerait vigoureusement» avec la justice.

Des noms de l'entourage des présidents russe Vladimir Poutine, chinois Xi Jinping, syrien Bachar al-Assad ou du roi marocain Mohammed VI, apparaissent dans ces documents, ainsi que ceux de sportifs célèbres comme Michel Platini ou Lionel Messi.

Ce dernier, réfutant des «accusations injurieuses», a démenti toute évasion fiscale, affirmant que la société panaméenne créée par d'anciens conseillers fiscaux de sa famille n'avait même jamais eu de fonds.

A Moscou, la réplique a été cinglante, visant directement les États-Unis : l'enquête a été menée notamment par d'«anciens employés du département d'État, de la CIA et des services secrets» et compte plein d'«inventions», a accusé un porte-parole.

La «cible principale» de l'enquête, selon laquelle des proches de Vladimir Poutine auraient détourné jusqu'à 2 milliards de dollars, serait la Russie et son président dans le but de «déstabiliser» le pays, a-t-il assuré. Le Premier ministre islandais, Sigmundur Davíð Gunnlaugsson, qui aurait créé une société dans les îles Vierges britanniques pour y cacher des millions, est aussi dans la tourmente : il a exclu de démissionner, malgré les milliers de manifestants à Reykjavik lundi soir. Une motion de censure a été déposée par l'opposition, qui sera soumise au vote à une date indéterminée. Alors que recourir



à des sociétés «offshore» n'est pas illégal en soi, plusieurs personnalités évoquées dans les «Panama papers» ont tenté de se dédouaner.

En Ukraine, sans nier l'existence de comptes aux îles Vierges Britanniques, le président Petro Porochenko a ainsi assuré respecter la loi à la lettre.

En Argentine, le président Mauricio Macri, cité comme directeur d'une entreprise basée aux Bahamas, a lui aussi nié toute irrégularité.

Également mise en cause pour des biens immobiliers à Londres gérés via le cabinet panaméen, la famille du Premier ministre pakistanais, Nawaz Sharif, s'est défendue de tout acte illégal.

Plusieurs gouvernements ont

déjà engagé des procédures. La justice française a ouvert une enquête pour «blanchiment de fraudes fiscales aggravées», les pratiques dévoilées étant «susceptibles de concerner des résidents fiscaux français».

En Espagne, la justice mais aussi le fisc ont ouvert des enquêtes, et le fisc néerlandais promet de s'intéresser aux possibles cas d'évasion fiscale. L'Australie a lancé des investigations sur 800 clients de Mossack Fonseca. Près d'une trentaine de banques allemandes, parmi lesquelles Deutsche Bank et Commerzbank, auraient eu recours aux services de Mossack Fonseca, selon le *Süddeutsche Zeitung*, le quotidien qui a obtenu le premier les documents cryptés, transmis par un lanceur

d'alerte dont l'identité est secrète. Plusieurs ONG anti-corruption ont appelé à l'interdiction pure et simple des sociétés écrans anonymes, à l'instar de Transparency International pour qui elles représentent «le côté obscur du système financier mondial».

Les journaux promettent d'égrener les révélations au fil des jours.

Sur la liste hétéroclite du Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ), au-delà des responsables politiques, figurent aussi des célébrités comme l'acteur hong-kongais Jackie Chan, le cinéaste espagnol Pedro Almodovar, des personnalités du sport comme le golfeur Nick Faldo et même un membre de la commission d'éthique de la Fifa.

Le quotidien *Le Monde* s'est engagé à divulguer le nom d'un «grand parti politique français».

L'émission télévisée française *Cash Investigation* promet aussi de dévoiler des informations sur plusieurs personnalités, dont l'homme d'affaires Patrick Drahi, mais aussi sur les pratiques de la banque Société Générale.

A travers le monde, plus de 214 000 entités offshore sont impliquées dans les opérations financières dans plus de 200 pays et territoires, selon les révélations du consortium qui couvrent une période de près de 40 ans allant de 1977 à 2015.

Pour le cabinet d'avocats Mossack Fonseca, leur publication est un «crime» et une «attaque» contre le Panama.

A. O.



Points chauds

Favoris

Par Fouzia Mahmoudi

A quelques mois des grandes conventions des partis républicain et démocrate, à l'occasion desquelles seront désignés les candidats à l'élection présidentielle de novembre prochain, les candidats favoris de chaque parti restent malgré tout sur leurs gardes avec encore beaucoup de pression sur leurs épaules. Aujourd'hui, après dix jours de pause, les élections primaires reprennent dans le Wisconsin, seul État où Donald Trump et Hillary Clinton pourraient être battus par leurs rivaux respectifs, Ted Cruz et Bernie Sanders. L'isolement de cette primaire du Wisconsin, État des Grands Lacs à la frontière canadienne, donnera aux résultats un grand retentissement médiatique. Les républicains désigneront 42 délégués selon la règle du winner-take-most («le vainqueur prend le plus», proportionnelle), et les démocrates désigneront 96 délégués. Ted Cruz, le sénateur ultraconservateur du Texas, devance Donald Trump dans le Wisconsin avec 41% des intentions de vote contre 38%, selon la moyenne des récents sondages. John Kasich, gouverneur de l'Ohio, candidat qui continue à s'accrocher malgré des chances proches de zéro d'être désigné comme candidat de son parti, est à 21%. L'élite du Parti républicain soutient pour l'occasion Ted Cruz, le héros du Tea Party qui a construit toute sa campagne sur le rejet des élites. Dans le Wisconsin, les républicains sont unis derrière leurs représentants : en 2012, le gouverneur Scott Walker a gagné le scrutin imposé par pétition par ses adversaires, visant à le démettre de son mandat. Aujourd'hui, celui-ci fait campagne pour Ted Cruz, un appui décisif pour mobiliser la base républicaine des banlieues blanches du Milwaukee. Il semblerait que le mot d'ordre soit «tout sauf Trump». Du côté des démocrates, Hillary Clinton semblait quant à elle avoir abandonné tout espoir de gagner le Wisconsin : elle a passé ce début de semaine à New York, ne revenant que lundi soir dans l'État, laissant le champ libre au sénateur du Vermont, Bernie Sanders, que les sondages placent en tête. La démographie du Wisconsin est favorable à Bernie Sanders, constate le *Washington Post* : la population de l'État est composée à 86% de Blancs, 6% d'Afro-Américains, 1% d'Amérindiens, 2% d'Asiatiques, 2% de Latinos. Reste à savoir si une victoire de Sanders dans le Wisconsin sera suffisante pour inverser la tendance qui veut qu'Hillary Clinton soit assez sûre désormais d'obtenir l'investiture de son parti. Ainsi, aujourd'hui les deux favoris risquent de faire face à une défaite, mais qui pourrait ne pas être suffisante pour remettre en cause leur avance dans la course aux primaires.

F. M.

Afrique du Sud

Le président Zuma face à une procédure de destitution

Le président sud-africain Jacob Zuma, discrédité par la décision de justice qui l'a reconnu coupable de violation de la Constitution, fait face hier au Parlement à une procédure de destitution, déposée par l'opposition qui l'accuse d'être le «cancer de la politique».

Sauf coup de théâtre, le chef de l'État devrait cependant survivre à un vote. Son parti, le Congrès national africain (ANC), qui l'a officiellement soutenu dans cette nouvelle tempête, dispose d'une écrasante majorité à l'Assemblée nationale.

Jeudi, les 11 juges de la Cour constitutionnelle, plus haute instance judiciaire du pays, ont décidé à l'unanimité que le chef de l'État avait violé la loi suprême en refusant de rembourser les frais de rénovation de sa propriété privée non liés à la sécurité. En cause : la piscine, un centre pour visiteurs, un enclos pour bétail et un poulailler.

Dans la foulée de cet arrêt, le principal parti d'opposition, l'Alliance démocratique (DA), a annoncé lancer une procédure

de destitution du président, au pouvoir depuis 2009 et dont le deuxième mandat expire officiellement en 2019.

«Jacob Zuma est le cancer de la politique sud-africaine (...), il ne peut pas continuer à être notre président», a estimé la DA.

«En violant la Constitution, il a menacé la structure même de notre démocratie», a poursuivi le parti, avant de s'adresser directement aux parlementaires de l'ANC. «Quand nous avons été élus parlementaires, nous avons fait serment de respecter et protéger la Constitution. (Hier), nous devons nous souvenir de ce serment et servir le peuple sud-africain et la Constitution, et pas Jacob Zuma».

Un message qui n'a cependant aucune chance d'être entendu dans les rangs de l'ANC, le parti de feu Nelson Mandela, au pouvoir depuis la fin du régime ségrégationniste d'apartheid en 1994 et toujours très fidèle à son leader actuel.

Les députés ANC sont extrêmement loyaux à leur parti, en grande partie à cause du mode

de scrutin des législatives. Les parlementaires sont en effet élus au scrutin de liste national. Conséquence, les députés rendent des comptes à leur parti avant de rendre des comptes à leurs électeurs, et sont donc peu enclins à dévier de la ligne de leur formation, surtout lors d'un vote qui ne se tient pas à bulletins secrets, comme hier.

Vendredi soir, alors que les appels à la démission de Jacob Zuma battaient leur plein, le président s'est adressé, fait rarissime, à la nation, laissant penser un temps qu'il allait peut-être céder à la pression.

Mais le chef de l'État, surnommé le «président Téléfon» – l'homme sur lequel les scandales glissent sans attacher –, a simplement reconnu avoir commis une faute constitutionnelle et éludé toute idée de démission.

Il s'est engagé à rembourser les frais qui lui incombent dans sa propriété de Nkandla (est), avant de faire porter à «ses conseillers juridiques» la responsabilité de son erreur.



Du 11 au 16 avril à Constantine

140 éditeurs et distributeurs au salon national du livre

■ Pas moins de 140 éditeurs et distributeurs prendront part au salon national du livre prévu du 11 au 16 avril 2016 à Constantine, a indiqué lundi le président-directeur général de l'Entreprise nationale des arts graphiques (Enag), Messaoudi Hamidou.

Par Adla S./APS

Le salon qui sera organisé à l'université Constantine 1, sous un chapiteau de 4 000 m², présentera «plusieurs milliers d'ouvrages publiés en Algérie, dans les pays arabes et dans le monde entier», a précisé le responsable au cours d'une conférence de presse.

Organisée dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe» cette exposition comprendra l'ensemble des genres éditoriaux dont «des essais scientifiques de toutes disciplines, ouvrages de références (encyclopédies et dictionnaires), écrits littéraires (romans, recueils de nouvelles et de poésie), livres d'art et de patrimoine, ouvrages techniques et autres livres d'enfants et de juniors», a détaillé M. Hamidou, également commis-

saire général du Salon international du livre d'Alger (Sila).

Le P-DG de l'Enag a indiqué que ce salon qui sera organisé sous forme d'exposition-vente permettra aux lectorats de s'informer des nouvelles parutions et acquérir sur place les ouvrages avec des prix «réduits».

Qualifiant ce salon de fête du livre, des lettres et du savoir, M. Hamidou a indiqué qu'il sera également «une occasion pour mettre en valeur» l'important programme d'édition soutenu dans le cadre de «Constantine capitale de la culture arabe», soldé a-t-il précisé par «de nombreuses publications» (environ un millier d'ouvrages) en rapport avec l'histoire, le patrimoine et la création littéraire.

Outre l'aspect exposition de livre, le salon offrira également un programme d'animation cul-



Ph. DR

turelle, rencontre littéraire et lecture de romans et de poésies et conférences-débats sur des thématiques liées à la littérature, notamment pour permettre aux lecteurs de rencontrer et débattre avec des écrivains de renommée comme Wassini Laâradj

entre autres, a-t-il ajouté.

Organisé par le Commissariat de la manifestation «Constantine capitale de la culture arabe» et l'Enag, ce salon devant être inauguré par le ministre de la Culture, consacrer de larges espaces aux éditeurs et écri-

vains constantinois, a encore ajouté le même intervenant.

Ce salon national du livre qui a été précédé par l'organisation de deux expositions du livre à Constantine dans le cadre de la manifestation culturelle a nécessité un investissement public de 30 millions DA, a encore précisé M. Hamidou. A. S./APS

Littérature

Décès de l'écrivain Chabane Ouahioune

L'écrivain et chroniqueur algérien Chabane Ouahioune est décédé lundi en fin de journée à Tassafat Ouguemoune (Tizi-Ouzou) à l'âge de 94 ans, a-t-on appris auprès de la directrice locale de la culture Nabila Goumeziane.

Né le 22 avril 1922 à Tassafat Ouguemoune, Chabane Ouahioune, avocat de formation, est l'auteur de huit romans, sur la Kabylie et le Djurdjura, sa région natale à savoir «La maison au bout des champs», qui raconte son village Tassafat durant la période coloniale, «Tiferzizouith où le parfum de la mélisse», un hymne au Djurdjura, «Parmi les collines invaincues», «Ce mal des siècles», «Itinéraires brûlants» et «L'aigle du rocher», son dernier roman écrit à l'âge de 89 ans.

Son premier contact avec l'écriture romanesque remonte à l'année 1946 lorsqu'il rencontra Mouloud Mammeri. Dda Chaavane sera par la suite lecteur correcteur aux Editions de la Société nationale d'édition et de diffusion.

Un hommage appuyé sera rendu à Chabane Ouahioune à travers une exposition de son œuvre et de son parcours, le mardi, à la maison de la culture Mouloud-Mammeri, a indiqué la directrice de la cultu-

re. Vendredi passé son village natal Tassafat Ouguemoune (commune d'Iboudrarene), avait rendu un hommage à celui que les villageois appellent affectueusement et par respect «Da Chaavane».

Chabane Ouahioune n'avait pas assisté à cet hommage étant alité.

L'artiste Benyoucef Hattab inhumé à Alger

L'artiste Benyoucef Hattab, décédé dimanche soir à Alger à l'âge de 86 ans, a été inhumé lundi au cimetière d'«El Kettar» (Alger).

Ont assisté aux funérailles les proches du défunt, nombre d'artistes dont le réalisateur El Ghaouti Bendeddouche, Saïd Hilmi et Sid Ali Bensalem ainsi que des membres de l'association cinématographique «Adhouaa» (lumières) dont il était le vice-président.

L'acteur et dramaturge Taha El Amiri qui avait participé aux côtés de Benyoucef Hattab à plusieurs œuvres cinématographiques, notamment des feuilletons télévisés, a déploré l'absence du défunt sur la scène artistique en raison de son âge avancé.

Pour sa part, Ahmed Kadri, alias «Krikeche», a estimé que la scène artistique algérienne a perdu une des grandes figures du cinéma algérien, ajoutant que ce dernier avait débuté sa carrière artistique très tôt aux côtés d'artistes algériens de renom dont Taha El Amiri et Rouched.

Né en 1930 à Alger, Benyoucef Hattab débute sa carrière au théâtre en 1948 où il côtoie les grands du 4^e art à l'instar de Hadj Omar et Sid Ali Meguellati.

Il a également participé à des émissions radiophoniques pour enfants, animées par l'artiste Réda Falaki, avant de rejoindre la troupe de Mahieddine Bachtarzi.

A l'indépendance, il réintègre la troupe artistique de la Sécurité nationale puis la troupe de théâtre de la Radio nationale.

Le défunt s'était illustré également dans plusieurs rôles au cinéma et à la télévision.

Connu pour son militantisme durant la guerre de Libération, Benyoucef Hattab était également engagé pour la défense et l'amélioration de la condition de l'artiste en Algérie puisqu'il était membre de l'Union nationale des artistes professionnels créée en 1990.

Slim Y.

Musique arabo-andalouse

L'ensemble de Tlemcen en résidence d'échange à Lille

L'ensemble de musique arabo-andalouse de Tlemcen prendra part à une résidence de création et d'échange musical et une série de spectacles prévus du 10 au 17 avril dans la ville de Lille (France), a-t-on appris auprès du chef d'orchestre de l'ensemble.

A cette occasion les musiciens de l'orchestre tlemcenien menés par Khalil Baba Ahmed iront à la rencontre de l'orchestre classique de l'association «Music and Peace» dirigé par Anne-Christine Leuridan.

Pour plusieurs musiciens des deux pays

cette résidence est une occasion de s'initier à un autre genre musical et de produire des spectacles en commun en plus d'élaborer des concepts de fusion entre les deux genres comme cela avait déjà réalisé entre ensemble andalou et un ensemble Fado du Portugal.

En plus de la résidence de création, les deux orchestres présenteront au public français le fruit de recherches musicales communes entamées en 2014 lors de résidences similaires qui s'étaient tenues à Tlemcen en

2014 et 2015. Cette rencontre vise à approfondir les connaissances des musiciens sur la culture et la musique d'autres horizons tout en favorisant le dialogue culturel en faisant découvrir d'autres musiques au public.

En 2011, l'orchestre de l'association «Music and Peace» avait établi des passerelles d'échange avec des orchestres palestiniens à la faveur de résidences d'échange organisées à Lille et dans la ville de Napolouse.

R. C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Sirius

Jusqu'au 20 avril :

Exposition «Un con Scient» de l'artiste photographe Mizo Dar Abdellatif

Jusqu'au 14 avril :

Exposition de Anissa Berkane intitulée «Le Dikhr Pictural»

Galerie Aïcha Haddad

Jusqu'au 09 avril :

Exposition de l'artiste peintre, «Souad Si - Abderrahmane»

Salle Ibn Khaldoun

Du 3 au 14 avril

En plus de Batman V Superman, et après la projection de «Zootopie», c'est au tour de «Kung-fu Panda 3» d'être projeté à Alger.

Salle El Mougat

Jusqu'au 27 avril :

Projection du long métrage de fiction «Le patio» à raison de trois séances par jour : 14h00, 17h00 et 20h

Auditorium de la Radio Algérienne «Aïssa

Messaoudi»

6 avril :

Le groupe trio de Gustav Lundgren se produira sur scène à Alger

Maison de la culture de Sétif

15 avril :

Projection du long métrage «Tahia Ya Didou» de Mohamed Zinet

Ecole régionale des beaux-arts

Jusqu'au 16 avril :

Soirées et récitals poétiques

Librairie El Idjtihad (rue

Arezki-Hamani, Alger)

Jusqu'au 18 avril :

Exposition-vente de peinture de Morad Foughali.

Coup-franc direct

Dénigrer pour se soustraire

Par Mahfoud M.

Juste après son départ de la sélection nationale, le désormais ex-entraîneur des Verts, Christian Gourcuff, commence à évoquer certaines raisons qui l'ont conduit à prendre cette décision, lui qui avait déjà déclaré souhaiter reprendre le travail au quotidien. Le sélectionneur de l'EN préfère faire dans le déniement en assurant qu'il lui était impossible de travailler dans les conditions qu'il souhaitait, sachant qu'on lui a interdit d'assurer une autre mission, à savoir travailler avec la DTN, comme convenu avec les responsables de la FAF. Il dira aussi qu'il ne pouvait pas se déplacer dans le pays pour des raisons qu'il ignorait, alors que cela est totalement faux. Il ira même jusqu'à dire qu'il a découvert un environnement violent dans le stade, alors que ce phénomène n'est pas propre à notre pays, même les nations dites développées souffrent de ce fléau. Il affirmera que le football algérien est pris en otage mais ne dira pas par qui. Désormais, on a l'habitude de voir des individus qui ne disent rien quand ils sont en poste, alors qu'ils tentent de dénigrer le pays et l'association avec laquelle ils travaillent. Gourcuff n'est donc pas le seul, même si c'est une manière de se soustraire, de dire qu'il est blanc comme neige et que sa méthode pouvait payer s'il était resté. **M. M.**

Athlétisme

Makhloufi et Keddar le 5 avril en Afrique du Sud

LES DEMI-FONDISTES algériens, Taoufik Makhloufi et Salim Keddar, a entamé depuis hier mardi 5 avril un stage bloqué d'environ une quarantaine de jours en Afrique du Sud, en vue des prochains Championnats d'Afrique d'athlétisme et des Jeux olympiques de Rio, a appris l'APS lundi auprès de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). «Ce stage était prévu initialement à partir du 2 avril, dans la région de Potchefstroom (Afrique du Sud), mais il a finalement été décalé de trois jours» a détaillé la FAA, sans dévoiler le motif de cette reprogrammation. Il s'agit du 2^e stage pour Makhloufi et Keddar en Afrique

du Sud, car ils s'étaient déjà regroupés dans ce pays, pendant plusieurs semaines, au mois de janvier dernier, toujours en vue des prochains Championnats d'Afrique d'athlétisme et des JO de Rio. «Ce stage, qui doit prendre fin à la mi-mai prochain se déroulera sous la conduite de l'entraîneur français Philippe Dupont», a encore précisé la FAA. Pendant les Championnats d'Afrique (22-26 juin), Makhloufi sera aligné sur le 800m et Keddar sur le 1500m, mais lors des JO de Rio «les deux athlètes seront alignés sur le 1500m», a-t-on encore appris de même source.

Union africaine de judo

Meridja candidat à la vice-présidence

L'ALGERIEN Mohamed Meridja sera candidat au poste de vice-président de l'Union africaine de judo (UAJ) à l'occasion du congrès de l'instance continentale prévu aujourd'hui à Tunis, en marge du 37^e Championnat d'Afrique messieurs et dames seniors (8-10 avril), a révélé lundi la Fédération algérienne de judo (FAJ).

«Meridja est candidat à la vice-présidence de l'UAJ. Il a le soutien total de la fédération pour être en lice dans la course pour l'un des deux postes de vice-pré-

sident», a indiqué le premier responsable de la FAJ, Messaoud Mati, lors d'une conférence de presse à Alger. Le président de la Fédération tunisienne de judo, Skander Hachicha, a également annoncé sa candidature pour la vice-présidence de l'Union africaine de la discipline.

Les membres de l'UAJ éliront aujourd'hui un nouveau président qui sera sans surprise le Malien Habib Sissoko, seul candidat pour remplacer Lassana Palenfo.

EN U23

Schürmann refuse de s'exprimer sur le cas Ferhat

L'ENTRAÎNEUR de la sélection algérienne de football des moins de 23 ans, Pierre-André Schürmann, a refusé de s'exprimer sur le cas de son attaquant Zineddine Ferhat, auteur d'un «écart disciplinaire» lors du récent stage des Verts à Séoul dans le cadre de leur préparation aux jeux Olympiques 2016 à Rio de Janeiro (Brésil). «Je n'ai rien à dire à ce sujet», a réagi le technicien suisse, en marge du match Algérie-Mauritanie, dimanche au stade Omar-Hamadi à Alger dans le cadre du premier tour (aller) des éliminatoires de la coupe d'Afrique des moins de 20 ans (U20), auquel il a assisté. La presse a rapporté que le joueur de l'USM Alger (Ligue 1, Algérie) a eu un comportement «répréhensible» envers son entraîneur en constatant qu'il ne figurait pas dans le onze de départ des Verts lors du deuxième match amical contre la Corée du Sud, lundi passé. Selon la même source, le technicien helvétique a rédigé un rapport à l'encontre de Ferhat qui risque d'être sévèrement sanctionné par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel lors de sa prochaine réunion. L'équipe nationale s'était inclinée à deux reprises face à la Corée du Sud, vice-championne d'Asie (2-0 et 3-0) la semaine passée. Auparavant, elle avait été battue par la Palestine à Alger (0-1), pour sa première sortie amicale en vue des JO.

Equipe nationale Wilmots sur les tablettes de Raouraoua

■ Il semblerait, contrairement à ce que son premier responsable tente de le faire croire, que la FAF cherche à régler la question du sélectionneur national dès maintenant et n'attendra pas le mois de juin pour le faire.

Le président de la FAF multiplie les contacts



Par Mahfoud M.

En effet, le président Mohamed Raouraoua a débuté la prospection pour trouver le technicien qui conviendrait aux Verts. Ainsi, il aurait déjà eu des contacts avec certains d'entre eux, comme c'est le cas avec le coach de la sélection belge, Marc Wilmots. Selon certaines indiscrétions, l'actuel coach des Diables rouges penserait sérieusement à quitter la sélection de son pays pour tenter une nouvelle aventure et cela intéresserait le premier responsable de la Fédération algérienne, sachant que son profil est particulière-

ment favorable, en plus du fait que son salaire n'est pas trop élevé et reste à la portée de la FAF. Le Belge avait un salaire net de 62 000 euros, moins que ce que touchait le Français, Gourcuff, qui prenait 3 000 euros de plus. Tout cela encouragerait donc le président Raouraoua à prendre attache avec lui pour lui proposer de prendre en main les Verts, même si ce ne sera pas aussi simple qu'on le pense. Wilmots n'est pas le seul technicien étranger qui intéresse la FAF puisqu'on apprend que le Franco-Bosniaque, Safet Susic, est aussi sur les tablettes, lui qui a réussi à qualifier la Bosnie au dernier Mondial au Brésil, avec

pourtant un groupe tout juste moyen. Le salaire de ce coach est aussi très abordable et il pourrait même gagner plus avec la sélection algérienne. Susic a assez d'expérience pour prendre en main une sélection et pourrait bien emmener les Verts à bon port. En tout cas, la situation s'éclaircira dans les jours à venir et le président de la FAF passera à la vitesse supérieure pour trouver le coach qui pourrait conduire la sélection nationale, sans doute bien avant le match de juin prochain pour le compte des éliminatoires de la CAN face aux Seychelles.

M. M.

Ligue des champions (8^e de finale aller) Zamalek-MOB

Les Crabes avancent leur départ au Caire

Le MO Béjaïa (Ligue 1 algérienne de football) a avancé de 24 heures, soit aujourd'hui, son départ au Caire (Egypte) en vue du match face au Zamalek prévu samedi au stade de Petro Sport (18h00 algériennes) dans le cadre des huitièmes de finale aller de la Ligue des champions d'Afrique, a-t-on appris auprès de la direction du club. Prévu initialement jeudi, le voyage du MOB pour le Caire se fera aujourd'hui à bord d'un vol régulier de la compagnie nationale, soit à trois jours du match. Le MOB, dont il s'agit de sa première participation sur le plan continental, s'est qualifié pour ce tour, en dominant aux 16^e de finale les Tunisiens du Club Africain (aller 1-0, retour 2-0). Le match aller sera dirigé par un trio arbitral kényan composé de Davies Ogenche Omweno assisté de ses deux compatriotes Marwa Range et Peter Sabatia. La rencontre retour qui aura lieu le 19 avril prochain à 18h00 au stade de l'Unité Maghrébine, sera dirigée par des arbitres tunisiens. Le directeur de jeu est Youssef

Essrayri assisté de ses deux compatriotes Anouar Hmila et Marwene Saad. L'ES Sétif, l'autre représentant algérien dans cette épreuve, sera opposée aux Soudanais d'Al-Merrikh.

L'ESS avec un effectif décimé à Khartoum

L'ES Sétif se rendra aujourd'hui à Khartoum avec un effectif décimé en vue de son match contre les Soudanais d'El-Merrikh, samedi au stade d'Omdurman (20h00 locales), dans le cadre des huitièmes de finale (aller) de la Ligue des champions d'Afrique de football, a appris l'APS lundi auprès du club de Ligue 1 algérienne. Au total, neuf joueurs de l'Entente feront l'impasse sur cette première manche pour diverses raisons. Il s'agit de Delhoum (suspendu), Aroussi et Ziouche (blessés), Ziaya (méforme), Meguatli, Belameïri, Kouriba, Nemdil et Raït (non qualifiés). En revanche, Djabbou, absent du précédent déplacement à Brazzaville, sera cette fois-ci du voyage, surtout

après avoir récupéré la plénitude de ses moyens, assure la même source. L'Aigle noir reste sur une défaite en déplacement face au CR Belouizdad (1-0), samedi passé dans le cadre de la 24^e journée du championnat de Ligue 1 algérienne. Le champion d'Algérie en titre mise énormément sur une qualification à la phase de poules de la Ligue des champions pour sauver sa saison après son parcours en dents de scie en championnat, conjugué à une qualification à la phase de poules de la Coupe d'Algérie. La Confédération africaine de football (CAF) a désigné un trio arbitral botswanais pour officier le match aller, composé du directeur de jeu Joshua Bondo, assisté de ses deux compatriotes Oamogetse Godisamang et Meshack Medupi.

La manche retour, prévue le 19 avril prochain au stade 8-Mai 1945 de Sétif, a été confiée à l'arbitre international gambien Bakary Papa Gassama qui sera assisté de ses deux compatriotes, Sulayman Sosseh et Omar Darboe.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejouralgerie.com>

Chlef et Boumerdès

Destruction de deux mines de confection artisanale

DEUX MINES de confection artisanale ont été découvertes et détruites lundi par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à Chlef et à Béni Amrane, dans la wilaya de Boumerdès, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit une mine de confection artisanale à Chlef et une autre à Béni Amrane, wilaya de Boumerdès, 1^{re} Région militaire (RM), le 4 avril 2016», selon la même source.

Par ailleurs, à Nâama, 2^e RM, «quatre narcotrafiquants ont été arrêtés et deux véhicules touristiques et un camion chargé de 10 quintaux et 60 kilogrammes de kif traité ont été saisis». «De même, une quantité de 25 kilogrammes a été saisie et 42 immigrants clandestins, dont 30 de

nationalité marocaine, ont été appréhendés et une tentative de contrebande de 20 750 litres de carburant a été déjouée à Tlemcen», a ajouté le MDN.

A Sétif, 5^e RM, «deux personnes ont été appréhendées, en possession de trois fusils et une quantité de munitions, tandis que deux contrebandiers ont été arrêtés à bord de deux camions chargés de 5 tonnes et 8 quintaux de tabac à Biskra (4^e RM)».

Six autres contrebandiers ont été appréhendés et 8 détecteurs de métaux, un marteau piqueur, un groupe électrogène et un camion chargé de 2,27 tonnes de denrées alimentaires et de produits détergents ont été saisis, d'autre part à Tamanrasset et In Guezzam (6^e RM), selon le communiqué.

Halim B.

Tizi-Ouzou

3 milliards DA pour l'électrification de 10 000 foyers

LA DIRECTION de l'énergie de la wilaya de Tizi Ouzou a annoncé le renforcement du réseau d'électrification à travers l'ensemble des 67 communes en consacrant à cette opération une enveloppe de pas moins de 3 milliards de dinars. Le raccordement en question touchera 10 000 foyers issus de 485 localités de la wilaya, selon les indications fournies par la même direction qui précise également que près d'une centaine ont déjà été raccordées, 27 autres en cours, 15 en instance, 87 confiées à des entreprises, 72 en voie d'attribution et 70 en cours de délimitation. Cela nécessitera la réalisation de pas moins de 1 000 km de réseau. L'essentiel de ces foyers déjà raccordés ou à électrifier sont des nouvelles constructions et sont situées dans des extensions de nombreuses localités de la wilaya de Tizi Ouzou. Il est à noter que la wilaya de Tizi Ouzou compte 307 308 foyers raccordés en électricité, soit un taux de pénétration en cette énergie de l'ordre de 96% au premier trimestre 2016.

Arrestation de deux dealers

Deux dealers de drogue ont été interpellés la semaine écoulée, au cours d'une opération de police ciblant un local désaffecté à Boukhalfa (banlieue ouest de la ville de Tizi Ouzou) a annoncé, hier, la

cellule de communication de la sûreté de wilaya dans un communiqué. L'arrestation de deux individus a permis aux policiers de saisir une quantité de kif traité, des psychotropes de marque Rivotril, un aérosol lacrymogène et des armes blanches, selon la même source. Présentés devant le parquet de Tizi Ouzou, les deux mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt pour détention de stupéfiants à des fins de commercialisation et port d'armes blanches prohibées.

HAMID M.

"Panama Papers" révélations sur un scandale mondial d'évasion fiscale



Loumis

Djalou@hotmail.com

Christian Gourcuff :

«J'ai découvert un environnement violent dans les stades»

■ Le coach démissionnaire de la sélection algérienne, Christian Gourcuff, a reconnu hier avoir pris un risque en quittant l'Algérie, mais admet qu'il fonctionnait plus à «l'affectif et à la passion qu'à la pression des grands rendez-vous».

Par Mahfoud M.

«J'ai eu la chance dans ma carrière de pouvoir partir quand je n'étais pas bien. Là encore, je le fais. Ça peut-être contre mes intérêts car cette équipe d'Algérie peut faire quelque chose de grand à la Coupe du monde dans deux ans. Mais de toute manière, plus qu'un palmarès, j'ai besoin de me sentir bien au quotidien. Pour moi, c'est ça qui compte», a déclaré Gourcuff au journal «L'Equipe». Le contrat de Gourcuff avec la sélection algérienne a été résilié dimanche sur sa demande. Il avait succédé à Vahid Halilhodzic en août 2014.

«La sélection a récemment

franchi un cap. C'est une équipe qui a du talent et qui est très attachante. Sur le plan relationnel et dans l'application à l'entraînement, c'était un régal», a-t-il ajouté. Revenant sur les raisons de son départ, le technicien français a expliqué qu'il s'était engagé avec la Fédération algérienne de football (FAF) pour «impulser une politique technique globale, pour aider au développement du football algérien», mais son projet est vite «tombé à l'eau».

«De manière générale, je ne me retrouvais pas du tout dans ce contexte. Je me sentais en décalage. A l'automne dernier, il y a eu une forme de rupture. J'en ai tiré les conséquences car je n'allais pas rester à Alger pour rien faire. J'ai donc quitté mon domicile et je ne me rendais en

Algérie que pour les rassemblements. C'était donc un peu un travail à mi-temps qui ne pouvait pas me satisfaire», a-t-il détaillé.

«Je n'avais que trois entraînements lors de chaque rassemblement. Pour moi qui a vécu ce métier au quotidien pendant vingt-cinq ans, c'est peu», a-t-il encore dit. Gourcuff avait été conquis par une partie des supporters algériens lors des deux matchs amicaux face à la Guinée (défaite 1-0) et le Sénégal (victoire 2-1) en octobre dernier au stade du 5-Juillet. Un comportement qui avait, selon ses dires, scellé le divorce entre les deux parties. Depuis d'ailleurs, la sélection algérienne est revenue au stade Mustapha-Tchaker de Blida où elle a gagné ses deux derniers matchs à domicile sous l'ère de Gourcuff face à la Tanzanie (7-0) en éliminatoires du Mondial-2018 et l'Ethiopie (7-1), en qualifications de la CAN-2017. Par ailleurs, l'ancien coach des Verts n'a pas été tendre avec les responsables de la FAF qui, pour lui, lui ont mis les bâtons dans les roues. «J'ai donc mené un travail sur la formation en général et celle spécifique des cadres qui est resté dans les tiroirs. Tout ce volet sur la formation ne s'est jamais mis en place. Il y avait des paramètres qui ne permettaient pas de le mettre en place sur le plan technique et politique. Au niveau des clubs, c'est très compliqué. J'ai découvert un environnement violent dans les stades», a-t-il souligné dans cet entretien accordé à L'Equipe.

R. S.

M. M.

Sanctions de la LFP

Match à huis clos pour l'USMH, Zerouati suspendu 6 mois

L'USMH EL HARRACH disputera à huis clos son prochain match à domicile dans le cadre du championnat de Ligue 1 après la sanction que lui a infligée la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) en Algérie, indique cette instance sur son site officiel.

Cette décision est motivée par des «jets de fumigènes» lors de la défaite à domicile contre la JS Kabylie (0-1), samedi passé dans le cadre de la 24^e journée du championnat. La direction harrachienne devra également s'acquitter d'une amende de 200 000 DA, précise la même source.

La commission de discipline a prononcé également une suspension de six mois à l'encontre de Mohamed Zerouati, dirigeant à la JS Saoura, pour «menaces et intimidations» lors de la rencontre à domicile de son équipe face au MC Oran (0-0), samedi passé pour le compte de la 24^e journée du championnat de Ligue 1. Zerouati doit également

payer une amende de 80 000 DA.

Les entraîneurs du MC El Eulma et du Paradou AC, Kamel Bouhellal et Si Tahar Cherif El Ouezzani, ont été sanctionnés chacun d'un match de suspension à l'issue de la rencontre des deux équipes (1-0), disputée vendredi passé dans le cadre de la 25^e journée du championnat de Ligue 2 algérienne de football.

La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) a précisé que Bouhellal et Cherif El Ouezzani ont écopé de sanctions pour «contestation de décision».

Pour sa part, l'entraîneur adjoint du MCEE, Saad Alah Lazhar, a été suspendu pour six mois pour «avoir jeté des ballons dans l'aire de jeu».

Une amende de 100 000 DA a été également prononcée à l'encontre du MCEE pour «mauvais comportement des ramasseurs de balles».

R. S.

M. M.